



VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 AVRIL 2025

Conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 22 Représentés : 05 Votants : 27	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI. Etaient représentés : M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALLIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.
Date de la convocation : Le 1 ^{er} avril 2025	
Publication site internet : Le 14 avril 2025	

Délibération n°40 – DE.2025-059

Attribution de subventions en faveur du commerce de proximité GLOSSY GWEN

Rapporteur : M. Simon OUVRIER-BUFFET

Depuis le 27 avril 2020, le Conseil Municipal d'Ugine a mis en place une aide communale aux petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente situées sur la Commune d'Ugine en complément des aides apportées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Par délibération en date du 7 novembre 2023, le Conseil Municipal d'Ugine approuvait la mise en place du nouveau Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) 2022-2028 et la signature de la nouvelle convention valant pour la durée du SRDEII, afin de permettre la continuité des actions engagées.

Pour mémoire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose un dispositif d'aide à l'investissement pour les petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente. Les dépenses doivent concerner l'installation ou la rénovation (vitrites, accessibilité, façades, investissements matériels...).

Dans le cadre de ce dispositif, la Région apporte une aide de 20% du montant éligible des travaux, complétée par une aide de la Commune de 10%. Les dépenses éligibles doivent être au minimum de 10 000 € H.T et sont plafonnées à 50 000 € H.T.

Il est proposé d'accorder une subvention d'investissement à :

- L'entreprise GLOSSY GWEN représentée par Madame LE FUR Gwendoline, d'un montant de 2.176,06 € correspondant à un taux de 10% appliqué sur une dépense éligible retenue de 21.760,61 €.

La Commission municipale a examiné ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve l'octroi de ces subventions,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à effectuer toutes démarches afférentes à ce dossier.**

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif (2 place Verdun – BP 1135 – 38022 GRENOBLE cedex) dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible sur : www.telerecours.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250407-20250407_DE40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 14/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation